

de vue social et de la dignité de la famille, puisqu'on dit, et je cite:

Nous avons appris par l'entremise de la Commission sur le logement et l'aménagement urbain que le fait d'entasser des gens dans de très grands ensembles de logements sociaux ne peut qu'entraîner des désavantages sociologiques et psychologiques.

Si, en élaborant ce projet, on a pris soin d'éviter certains incon vénients susceptibles de porter atteinte à la dignité de la famille, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Monsieur l'Orateur, le seul point dont on a négligé de tenir suffisamment compte, c'est de favoriser davantage les familles nombreuses, même si elles ne touchent pas un revenu suffisant pour se permettre d'occuper une maison d'au moins deux ou trois chambres.

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

### LE COÛT DE LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LE LOGEMENT

Question n° 1293—**M. McKinley**:

Combien a coûté en tout, directement et indirectement, la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain, depuis sa formation jusqu'à la publication de son rapport, et y compris le coût de celui-ci?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports)**: En date du 31 mars 1969, le paiement des dépenses se rapportant à la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain s'établissait à un total de \$158,217.70. On ne connaît pas encore les chiffres du coût final.

### PORT-AUX-BASQUES (T.-N.)—L'ENTREPÔT DE TRANSIT

Question n° 1341—**M. Knowles (Winnipeg Nord-Centre)**:

1. L'entrepôt de transit qui a été construit à Port-aux-Basques en 1967 a-t-il été conçu pour le transport d'un wagon couvert d'une voie normale du continent à une voie étroite de Terre-Neuve?

2. L'installation de transbordement dont est munie la remise de transit de Port-aux-Basques a-t-elle été approuvée par un ministère du gouvernement fédéral?

3. Combien de wagons a-t-on transbordés à la remise de transit de Port-aux-Basques chaque mois depuis janvier 1968?

4. Combien de ces wagons constituaient du «nouveau trafic»?

5. Comment s'appellent les expéditeurs ou consignataires qui ont demandé que leurs voitures soient transbordées à Port-aux-Basques?

6. En 1968, combien de chargements transportés du continent à Terre-Neuve par les chemins de fer Nationaux ont été acheminés vers Saint-Jean?

[M. Matte.]

7. En 1968, combien de chargements transportés du continent à Terre-Neuve par les chemins de fer Nationaux ont été acheminés directement d'un port du continent à un port du littoral du sud-ouest de Terre-Neuve?

8. Quand la nouvelle installation de transbordement de wagons sera-t-elle prête au vieux terminus de Port-aux-Basques?

9. Combien en coûte-t-il par tonne pour faire transporter des marchandises du continent à Port-aux-Basques par les méthodes conventionnelles?

10. Combien en coûte-t-il par tonne pour faire transporter des marchandises du continent à Port-aux-Basques par transbordement de wagons?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports)**: La Direction des chemins de fer Nationaux du Canada communique les renseignements suivants: 1. Oui. Pour permettre le transfert d'un nombre limité de wagons de la voie normale du continent à la voie étroite de Terre-Neuve.

2. Bien qu'une approbation spécifique ne soit pas exigée pour l'application d'une méthode d'utilisation, la construction du hangar de transfert, faite en vue de cette utilisation, a été approuvée par le ministère des Transports. En outre, la question a été discutée avec le ministère du Travail.

3.

	Mois	Nombre total de wagons allant vers l'est et de wagons allant vers l'ouest
1968	Janvier-mars	Néant.
	Avril-mai	Quelques-uns (consignation n'en a pas été faite).
	Juin	46
	Juillet-août	Quelques-uns (consignation n'en a pas été faite).
	Septembre	98
	Octobre	78
	Novembre	150
	Décembre	224
1969	Janvier	225

4. Il n'est pas tenu de registres qui permettraient à la Compagnie de répondre à cette question posée sous cette forme.

5. La compagnie n'a pas l'habitude, et elle ne considère pas qu'il soit dans son intérêt, de divulguer des renseignements qui pourraient être utiles à ses concurrents.

6. Par suite de l'encombrement causé par la reconstruction des installations de Port-aux-Basques, par les glaces et le mauvais temps, par une augmentation temporaire de trafic spécial et aussi par le trafic des navires classiques détournés par l'application de certaines mesures de sécurité à la manutention